



SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS TECHNIQUES DES RESEAUX ET INFRASTRUCTURES

Syndicat CGT Port de Dieppe
24 quai du carénage
76200 DIEPPE

Syndicat CGT Ports Normands Associés
3 rue Cassin
14280 SAINT CONTEST



Monsieur Hervé Morin
Président des Ports Normands Associés
Et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe
Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde CS50523
14035 CAEN

A Dieppe le 14 octobre 2016

Monsieur le Président de Port Normands Associés,

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe,

Nous revenons vers vous pour faire suite à vos déclarations dans l'article du Marin du vendredi 17 juin 2016 dans lequel vous indiquez que le Syndicat Mixte de Ports Normands Associés et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe fusionneront au 1^{er} janvier 2017.

Dans un article du Paris Normandie du vendredi 8 juillet 2016, votre Vice-président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe, Monsieur Jean-Christophe Lemaire parle de « *rapprochement ou collaboration* » entre les deux entités.

Dans un article du journal de la Marine Marchande de septembre, le Directeur Général de Ports Normands Associés, Monsieur Philippe Deiss, indique « *que la fusion de Ports Normands Associés et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe devrait être effective au 1^{er} janvier 2017* ».

En réponse, dans un article de Paris Normandie du 11 septembre 2016 « *la place de Dieppe dans la structure des Ports Normands* », votre Vice-président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe, Monsieur Jean-Christophe Lemaire contredit de nouveau ces propos, et confirme une simple collaboration entre les deux entités.

Devant cette cacophonie politique et ce manque de sérieux sur l'avenir des structures, nous vous demandons un éclaircissement sur le devenir des ports normands.

Nous attendons de votre part un positionnement sur les points suivants :

- La fusion des ports,
- Votre volonté de développer l'activité portuaire des deux structures,
- La place que vous allez donner à nos structures au sein du littoral normand.

Les personnels des deux structures, par ce manque d'information et l'absence totale de préparation, sont inquiets sur l'incertitude de leur avenir professionnel.

L'implication totale des personnels au projet ne peut être que le seul garant de la réussite de cette fusion annoncée.

Vous sachant attentif à notre demande, et dans l'attente de nos prochains échanges,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos cordiales salutations.

Les représentants CGT du Port de Dieppe

Les représentants CGT de Ports Normands Associés